



Association Nationale des Caisses Populaires Haïtiennes

Journée Internationale des coopératives d'épargne et de crédit

« Les coopératives des entreprises pour un monde meilleur » ACI

Thème national « Cadre légal et développement des caisses populaires pour une meilleure Haïti »

Les coopératives d'épargne et de crédit et des associations à travers le monde célèbrent le troisième jeudi d'octobre de chaque année. Cette journée est célébrée par des rassemblements de toutes sortes : journées portes ouvertes , concours, pique-niques, défilées, colloques etc.... c'est surtout le moment de mettre en valeur, les valeurs coopératives, les principes coopératifs, l'histoire coopérative jalonnée de grandes et petites réalisations qui ont permis aux sociétaires et aux coopérateurs d'aboutir à leurs objectifs.

En général les journées internationales sont dédiées à un thème précis, l'ACI proclame l'année 2012, l'année internationale des coopératives et le thème choisi : « Les entreprises coopératives pour un monde meilleur ». Ce thème est choisi assurément pour attirer l'attention des décideurs et de tous sur les enjeux importants du mouvement coopératif en termes de participation et d'investissement qui naturellement influence la qualité du développement humain et durable au niveau mondial.

En Haïti, l'ANACAPH commémore cette journée internationale autour du thème « Cadre légal et développement des caisses populaires haïtiennes pour une meilleure Haïti », ce thème est choisi par l'ANACAPH pour attirer également l'attention des décideurs et de tous sur la participation et l'opportunité de développement d'une Haïti meilleure rêvée par tous les haïtiens par le truchement des Caisses et aussi sur le défi d'avoir un cadre légal favorable au développement de ce secteur si vital pour un développement humain et durable en Haïti».

La Coopérative fonctionne selon ses valeurs et ses principes qui la rend distincte des autres institutions, ces principes énoncés par l'Alliance Internationale des Coopératives (ACI) et partagés par tous les coopérateurs, permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique.

Selon Terry Kelly, Président et Directeur Général W. L Gore et associés, tout ce qui a fait le succès de Gore ce sont les valeurs de Gore :

- a) Croire en l'individu
- b) La puissance des petites équipes
- c) Tous dans le même bateau
- d) Vision du long terme

Nous qui sommes ici présent, nos valeurs fondamentales sont :

La prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité. Suivant l'esprit des fondateurs, les membres des coopératives adhèrent à une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme.

Aujourd'hui l'ANACAPH lance un appel au secteur à œuvrer en vue de conserver nos valeurs et nos principes, malgré le contexte actuel et l'évolution du secteur nous recommandons de changer de tactique, de changer de stratégie et d'innover,

C'est pourquoi aujourd'hui, l'ANACAPH nous invite à célébrer ensemble les principes coopératifs quel que soit l'importance de nos coopératives, quel que soit nos alliances et quel que soit nos différences.

En guise de bonne fête, j'ai pris la liberté aujourd'hui de citer les principes coopératifs même si je sais que tous les coopérateurs ici les connaissent par cœur et ces principes qui sont et demeurent toujours notre point de ralliement doivent être le pilier de tout processus de réflexion sur l'avenir du secteur et plus particulièrement le cadre légal et réglementaire du secteur.

1er principe : Adhésion volontaire et ouverte à tous

2e principe : Pouvoir démocratique exercé par les membres

3e principe : Participation économique des membres

4e principe : autonomie et indépendance

5e principe : éducation, formation et information

6e principe : coopération entre les coopératives

7e principe : Engagement envers le milieu

Nous devons connaître ces principes, car c'est ce que nous devons défendre et qui ne devrait jamais changer tant que les entreprises coopératives existent.

Nous aurons l'occasion d'approfondir le thème d'aujourd'hui avec la présentation des deux intervenants qui nous présenteront quelques informations sur le processus de

révision de la loi de 2002, et les relations existantes entre le cadre légal et le développement des coopératives. Et dans notre cas, si la coopérative peut améliorer la vie de plus d'un peuple et l'ACI proclame que « Les entreprises coopératives peuvent rendre le monde meilleur », Pourquoi notre mouvement coopératif ne peut-il rendre notre Haïti meilleure ?

Coopérateurs des 10 départements géographiques du pays, au moment de commémorer cette journée autour du thème « Cadre légal et développement des caisses populaires pour une meilleure Haïti », resserrons les rangs et ravivons notre foi dans l'esprit de sacrifice qui est notre vocation afin que nous ne perdons pas notre vision de changer la vie de notre communauté par le truchement de nos institutions coopératives qui sont d'une importance capitale pour le développement de leurs communautés étant les seules instances réellement décentralisées du pays. Que les Coopératives et plus particulièrement dans le cadre de cette journée les caisses populaires puissent vraiment contribuer à une meilleure Haïti.

Je vous souhaite tous une très cordiale bienvenue et Bonne fête

5, impasse Alexis, Musseau
Tél. : 2816-3277 / 2512-3277 – ht.anacaph@yahoo.fr / info@anacaph.coop / www.anacaph.coop